



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°23 du 03/07/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 03 juillet 2024 de 18h00 à 19h00: Jean-Marie MEURANT (Président), Agnès MASSON-SIBUT, François-Xavier CHAFFOIS, Ludovic MEILLIER (Président CFA), Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Aurélie BACELON, Frédéric GUERN, Hervé LAPEYRE, Stephen LESFARGUES (DTN), Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

9ème Journée – 29 & 30 juin 2024

ROUEN HUSKIES vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1091 : [7-2, rencontre homologuée](#)
Montigny : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Mention Muté - Sanction : 10€

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1092 : [2-3, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS – D1093 : [6-1, rencontre homologuée](#)
Savigny : Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - ROMERO HURTADO Jonny - Sanction : 150€

SÉNART TEMPLIERS vs METZ COMETZ – D1094 : [5-1, rencontre homologuée](#)
Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Yeixon RUIZ - Sanction : 50€

ROUEN HUSKIES vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1095 : [9-0, rencontre homologuée](#)
Montigny : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Mention Muté - Sanction : 10€

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1096 : [6-4, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS – D1097 : [3-10, rencontre homologuée → défaite de La Rochelle par pénalité : 0-7](#)
La Rochelle : Infractions aux règles concernant les joueurs sous extension de licence (RG art. 161.2) - 4 joueurs en jeu - Sanction : 150€ et défaite par pénalité

SÉNART TEMPLIERS vs METZ COMETZ – D1098 : [2-9, rencontre homologuée](#)
Metz : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - Sanction : 10€ ; Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Yeixon RUIZ - Sanction : 50€

*Sénart : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Mention Muté,
Extension - Sanction : 10€*

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE A

11ème Journée - 30 juin 2024

LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS vs ROUEN 2 HUSKIES – D2A111 : [2-22, RAS, rencontre homologuée](#)

LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS vs ROUEN 2 HUSKIES – D2A112 : [1-4, RAS, rencontre homologuée](#)

BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS vs SÉNART 2 TEMPLIERS – D2A113 : [11-8, RAS, rencontre homologuée](#)

BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS vs SÉNART 2 TEMPLIERS – D2A114 : [9-3, RAS, rencontre homologuée](#)

VALENCIENNES VIPÈRES vs THIAIS TIGERS - D2A115 : [13-1, RAS, rencontre homologuée](#)

VALENCIENNES VIPÈRES vs THIAIS TIGERS - D2A116 : [20-15, rencontre homologuée](#)

Thiais : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - Sanction : 10€

RONCHIN DRAGONS vs PARIS UC - D2A117 : [3-4, RAS, rencontre homologuée](#)

RONCHIN DRAGONS vs PARIS UC - D2A118 : [1-0, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE B

11ème Journée – 30 juin 2024

CLERMONT-FERRAND ARVERNES vs ANGLET GAMBAS – D2B083 : [12-0, rencontre homologuée](#)

Clermont : Non transmission d'une feuille de score par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 217.2) - Sanction : 30€.

CLERMONT-FERRAND ARVERNES vs ANGLET GAMBAS – D2B084 : [12-2, RAS, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS– D2B085 : [7-1, RAS, rencontre homologuée](#)

Meyzieu : Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match. (RG art. 206.5) - 11 joueurs sur la FdM - Sanction : 100€

NICE CAVIGAL vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS– D2B086 : [11-1, RAS, rencontre homologuée](#)

Meyzieu : Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match. (RG art. 206.5) - 11 joueurs sur la FdM - Sanction : 100€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE DE SOFTBALL

8ème Journée – 23 juin 2024

CLAPIERS-JACOU RABBITS vs NICE CAVIGAL- D1F091 : [5-0, RAS, rencontre homologuée](#)

CLAPIERS-JACOU RABBITS vs NICE CAVIGAL - D1F092 : [4-1, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT-RAPHAËL COMANCHES vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS - D1F095 : [7-0, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT-RAPHAËL COMANCHES vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS - D1F096 : [15-8, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 FÉMININE DE SOFTBALL

Finale – 29 & 30 juin 2024

COLOMBES WILDCATS vs ENTENTE 2BN - PFD2F11 : [8-7, RAS, rencontre homologuée](#)

COLOMBES WILDCATS vs ENTENTE 2BN - PFD2F12 : [10-3, RAS, rencontre homologuée](#)

Entente 2BN : avertissements aux membres d'une même équipe (RD anx. 1 art. 3) - Elena CONSIGLIO

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL

Finale – 29 & 30 juin 2024

ENTENTE LUNEVRY vs CONTES COBRAS - PFD2M11 : [2-8, RAS, rencontre homologuée](#)

ENTENTE LUNEVRY vs CONTES COBRAS - PFD2M12 : [2-1, RAS, rencontre homologuée](#)

ENTENTE LUNEVRY vs CONTES COBRAS - PFD2M13 : [11-4, RAS, rencontre homologuée](#)

DIVISION 2 FÉMININE DE SOFTBALL

La Finale de Division 2 Féminine de Softball a livré son verdict ce dimanche 30 juin avec la victoire des Wildcats de Colombes face à l'entente 2BN, 2 rencontres à 0 (scores dans la section précédente).

Voici le classement final de la saison 2024 :

1. Colombes Wildcats
2. Entente 2BN
3. Stade Toulousain Tigers
4. Ronchin Dragons
5. Béziers Pirates

La MVP de la finale est Estelle MEYER.

Le club de Colombes obtient les droits sportifs pour la Division 1 Féminine de Softball 2025.

DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL

La Finale de Division 2 Masculine de Softball a livré son verdict ce dimanche 30 juin avec la victoire des l'Entente Evry-Lunéville face à Contes, 2 rencontres à 1 (scores dans la section précédente).

Voici le classement final de la saison 2024 :

1. Entente Evry-Lunéville
2. Contes Cobras
3. Paris Université Club
4. Rouen Huskies
5. Entente Devils

Le MVP de la finale est Guillaume JOUHANNEAU.

Le club d'Evry obtient les droits sportifs pour la Division 1 Masculine de Softball 2025.

OPEN DE FRANCE DE SOFTBALL BALLE LENTE

La réunion d'information de l'Open de France de Softball Balle Lente a eu lieu le mercredi 26 juin 2024 à 19h30.

Veillez trouver le nouveau planning de la compétition sur <https://www.stats.ffbs.fr/2024/slowpitch/resultats.php>

Les rencontres se dérouleront en 7 manches. Aucune nouvelle manche ne pourra débiter après 1h30 de jeu.

OPEN DE FRANCE DE BASEBALL5

L'organisation de l'Open de France de Baseball5 2025 a été attribuée au club des Alligators de Nîmes. La compétition aura lieu les 1er et 2 février 2025.

REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

Les rencontres de Division 1 Féminine Softball de la J9 entre Pessac et Grenoble (D1F093 et D1F094) prévues le 30 Juin ont été reportées au 22 Septembre, l'accès terrain étant interdit par la municipalité de Pessac.

Accord CFS

PROJET DE DIVISION 3 BASEBALL

La CFS a présenté un nouveau projet de Division 3 Baseball aux ligues et clubs concernés lors d'une visioconférence zoom le mardi 02 Juillet de 19h30 à 21h.

L'enregistrement de la réunion ainsi que la présentation ont été envoyés afin de permettre une large diffusion et récolter un nombre important de retours pour affiner le projet et le soumettre au vote.

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant :

<https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est impératif que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est important de remplir correctement toutes les feuilles de match.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS**Temps entre chaque rencontre**

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné**. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.
- La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.
- La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.
- La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.
- La Division 1 Baseball = 9 matchs.
- La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXE

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT (entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

La Rochelle

CRAWFORD Forrest
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo
ESTEBAN Maxence
BRITO MEDINA Denis
REGNIER Tom
DE LA ROSA Franklin
ESTEBAN Clément
ROSELL MARTINEZ Daniel

Metz

ROZE Victorien
RUIZ DIAZ Yeixon
MATEO MINYETY Algeni
TAKEZAWA Antoine
MURRAY Edward
PARTINGTON Jack
HANSCH Simon

Montigny

MAYEUX Dylan
LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
DO CARMO BARROS Gabriel
VELASQUEZ Hector
LOT MARTINS Felipe Gustavo
ANOUAR Saad
BESOLI Killian

Montpellier

SPRING Riley
BROSSIER Paolo
ANTONAC Yoan
RODRIGUEZ Douglas Ely
KOVACS Fabian
BELLO SERRADA Fernando
KHOURY Nicolas
OZANICH Owen
CANELON Kevin

Rouen

MASSON Jean-Christophe
SMITH Jalen
DEFRIES Jacob
BLONDEL Hugo
GLEESON Dylan
BRAINVILLE Louis
BERT Joris
IGAMI Chikara

Savigny

ACUNA Ivan
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
JIMINIAN Leo
VIGER Luc
OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
SAXEMARD Theo
LESCURE Mathias
COSTE Gedeon

Sénart

BROWN Felix
OGAWA Ryoma
NAKAMURA Yodai
HVRYTISHVILI Heorhii
ZOIA Benjamin
KURIMA Koshiro

Toulouse

SORIANO Ariel
SCAVO DIAZ Jean Filippo
PERDOMO CASTRO Alexander José
MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
GARCIA DELGADO Jhon Will

D2 Baseball**Anglet**

GOUELLO Axel
 FROMENT Robin
 FROMENT Elliot
 PATROUX Alban
 RAMOS Adrian
 COLLIARD Christian

Bréal-sous-Montfort

GODET Jules
 MAKDAD Sami
 MAKDAD Paco
 RENAUDIN Louka
 FREMONT Antoine

Eysines

DA ROCHA BRIOSO Miguel
 FAURE Quentin
 RAFFENNE Jérôme
 MILLERIOUX Theo

Meyzieu-Décines

MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander
 DE GREGORJ Quentin
 MARIN Meylian
 LEVEQUE Bastien

Paris UC

MESGUICH Camille
 DUSSART Jérôme
 MAUCLAIRE Daïki
 MORRIS Benjamin

Rouen 2

DUCHOSSOY Sébastien

Thiais

NONTANOVANH Lucas
 ELONG EPEE Arrys Joel
 AISSOU Achour
 NONTANOVANH Leo
 SIMANCAS VILORIA Jonathan
 ROLET Nicolas
 SUAREZ TAPANES Yanquiel
 NGUYEN Nahya

Béziers

GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
 DAZELL Nicholas
 PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
 DESCHAMPS Alexandre
 BOULARD Jordan

Clermont-Ferrand

LORIENNE Brice
 GRIMAUD Sébastien
 ISTURIZ Rafael
 TAGUCHI Gen

La Guerche de Bretagne

HERNANDEZ Nicolas
 WALSH Devin
 BERNARD Detlev
 LORGEOUX Yann
 BLASCO Antoine

Nice

MONTAS BERROA Jonathan
 ROULEAU Gauthier
 PAROIS Alann

Ronchin

BEAUREPAIRE Cyril
 MAOUCHE Saadi
 DESCAMPS Edouard
 DERYCKER Louis
 LEMETTRE Paul
 DEBOVE Vincent

Sénart 2

BRELLE Theo

Valenciennes

OCTAVIO Gehrig
 GROSJEAN Hadrien
 THOMASSE Clement
 D'EMO Michael
 GOMES Guillaume

D1F Softball**Clapiers-Jacou**

AUDRAS Maiko
 BEAUCHEF Cathy
 BOUREUX Emma
 BRUNEL Marjorie
 MARBRIER Mathilde
 LEIGNIER Lauriane
 TORTOLERO-MONAGAS Eidy
 BERNARD Pauline
 MUSZYNSKI Marion
 SELVE Morgane

Grenoble

BITEUR Victoria
 KOROUSOVA Kristyna
 MIAGAWA Lilian Sayuri
 PATIN Shirley
 TREFOUEL Floriane
 KAHLO Alina

Pessac

GOYET Marion
 HAYES Siobhan
 JUST Alexandra
 KERANFLECH Lea
 LE CHENADEC Louise
 MERSCH Anais
 METREAU Amandine
 RIERA Camille
 SINOQUET Nadège
 GRAVES Mylène
 GOMEZ Kimberly
 RUAU Mailys

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
 PHILIPPE Christel
 PHLONG Sidonie
 ROMERO JUAREZ Ana Nicole

Nice

BUGNA Anaisie
 GIRET Christelle
 REA Sandrine
 ROUSSELOT Sandra
 GONFRIER Charlotte
 BERTRAND Amandine
 DYMOWIEZ Sandra

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
 HAUDIQUER Ines
 MUNIER Elsa
 PRADE Pauline
 SAIDI Farah
 MOUNIER Charlotte
 TOURET Morgane
 DE RIDDER Prapeng